

Cahors

Finances et social : la colère sur le pavé

Journée sociale et revendicative hier, à Cahors, pour les agents des Finances et les aides à domicile.

Près de trente personnes ont manifesté hier à 14 heures devant la direction des Finances publiques. Suite au refus des élus du personnel d'avaliser cinq suppressions d'emplois lors d'une réunion le 13 décembre, un nouveau comité technique était convoqué hier.

L'occasion pour la CGT et FO d'exprimer leur mécontentement : « Le département a perdu cinq emplois l'année dernière et cette année, cinq autres », expose Didier Schnakenbourg, membre de la direction locale de la CGT. D'après le syndicat, les mesures gouvernementales ont de fortes implications sur les salariés. « Le ministère des Finances n'est pas une priorité pour le gouvernement. La qualité du service se fera sentir. »

Christiane Maréchal, directrice des Finances publiques du Lot comprend qu'« il s'agit d'un sujet sensible qui ne fait plaisir à personne », mais elle note que des efforts sont accomplis pour améliorer les conditions de travail des salariés. « Il y a des choses faites pour alléger les procédures et les charges de travail, qui facilitent la vie des agents, comme la dématérialisation des procédures », con-



Les aides à domicile, ici à Cahors, réclament des conditions de travail adaptées à leurs contraintes. / Photo, J.-L.G.

clut-elle.

Aides à domicile : récolter les fruits de la lutte

Ce n'est pas le titre d'un film, mais la suite d'un feuilleton sur fond de lutte sociale où les héroïnes sont des aides à domicile lotoises déterminées. Hier, à 15 heures, un nouvel épisode de leur mouvement s'est déroulé devant les grilles de la préfecture du Lot à Cahors.

Une délégation a été reçue par Christophe Saint-Sulpice, directeur de cabinet du préfet. La revalorisation du métier d'aide à domicile bafoué par

« les textes régressifs de la nouvelle convention collective unique du secteur associatif », est exigée par ces salariées en colère. Les aides à domicile déplorent « la perte d'avantages acquis par le passé (congrés d'ancienneté, frais de déplacement...) ».

Elles dénoncent « la 4^e année blanche sur la revalorisation des salaires. Les employeurs en prévoient une 5^e, malgré les 50 millions d'€ que les associations vont percevoir de l'État », regrette la délégation de la CGT, encadrée par le chef de file départemental, Patrice Matence.

Cette profession malmenée n'admet pas que les personnes doivent « renoncer à rester chez elles par manque d'argent pour financer les aides à domicile ». La CGT prône l'avènement « d'un grand service public de l'aide à l'autonomie des personnes, à domicile ou en établissement, en partenariat avec le secteur associatif ». Suite du feuilleton en janvier. Un mois décisif pour l'évolution de ce métier et les réponses concrètes aux attentes des aides à domicile du Lot.

Jean-Luc Garcia
et Sophie Déroche